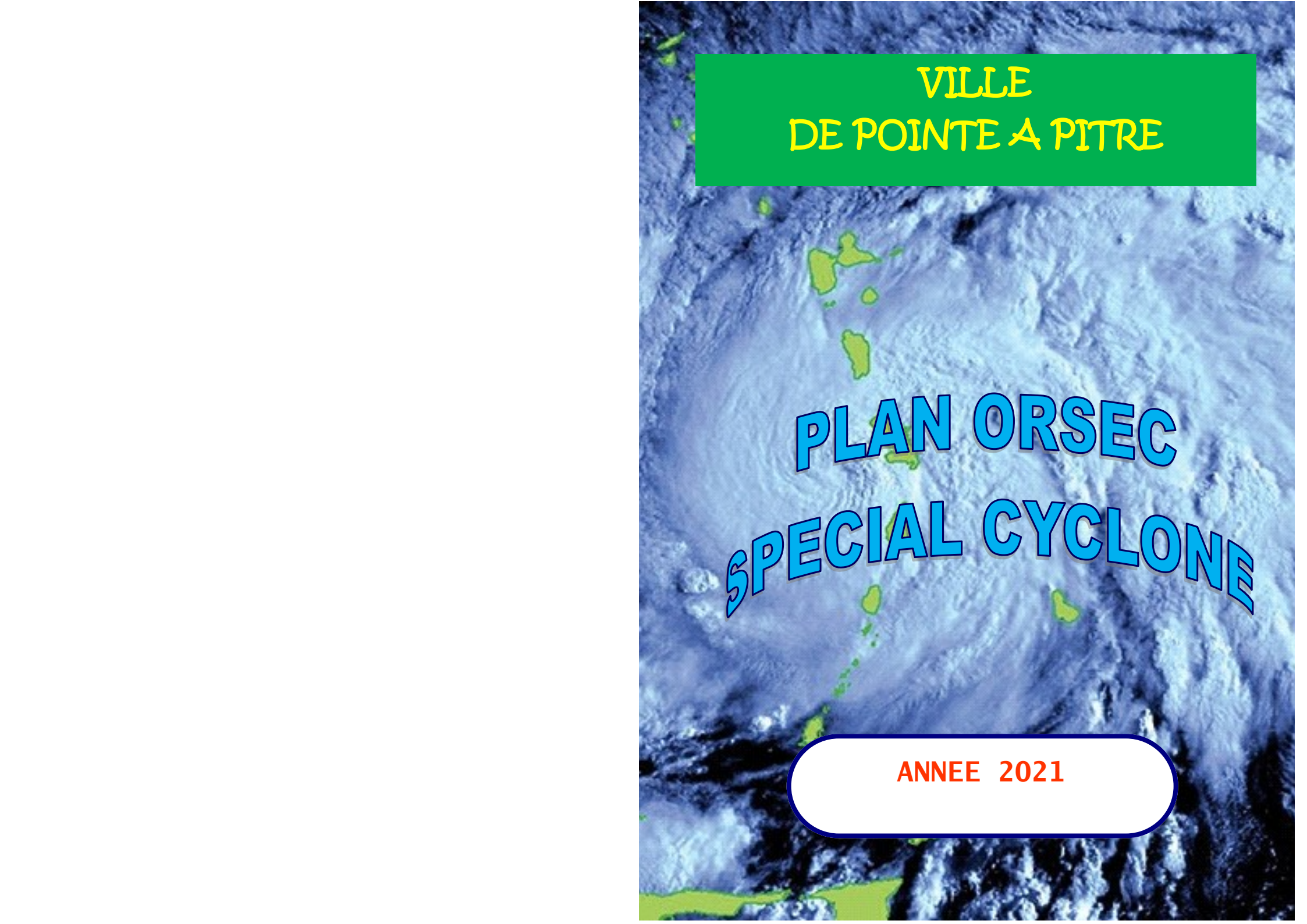


A satellite image of a tropical cyclone, showing a large, swirling cloud mass with a distinct eye. The cyclone is centered over the Pacific Islands, which are visible as green landmasses. The surrounding ocean is a deep blue. The text is overlaid on the image.

VILLE
DE POINTE À PITRE

PLAN ORSEC
SPECIAL CYCLONE

ANNEE 2021

VILLE
DE POINTE À PITRE

PLAN ORSEC
SPECIAL CYCLONE

ANNEE 2021

Secrétariat des Elus - Gestion des Risques
Mairie de Pointe-à-Pitre
Place des Martyrs de la Liberté - 97110 POINTE A PITRE

LISTE DES NOMS DES CYCLONES PREVUS

POUR L'ANNEE 2021

SOMMAIRE

introduction

I—	Liste des abris sûrs en cas d'alerte cyclonique	Page 1
II—	Les immeubles interdits en cas de cyclone	Page 2
III—	Les principales mesures préparatoires	Page 3
IV—	Après l'évènement cyclonique.....	Page 10
V—	Poste de Commandement Communal.....	Page 11
VI—	Liste des centres d'accueil / Répartition des Elus	Page 14
VII—	Autres observations	Page 16
VIII—	Equipes de secours	Page 18
IX—	Outillages	Page 21
X—	Annexes	Page 22

Le plan de l'Organisation de la Réponse de Sécurité Civile
(ORSEC)

Est activé en fonction des aléas climatique qui traversent nos latitudes chaque année.

Ce fascicule renferme les informations nécessaires pour mener à bien cette organisation.

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DE SECURITE

HENRI ANGELIQUE

NOMS	DATE DE PASSAGE	INTENSITE
ANA		
BILL		
CLAUDETTE		
DANNY		
ELSA		
FRED		
GRACE		
HENRI		
IDA		
JULIAN		
KATE		
LARRY		
MINDY		
NICHOLAS		
ODETTE		
PETER		
ROSE		
SAM		
TERESA		
VICTOR		
WANDA		

X—ANNEXES

LISTE DES ABRIS SÛRS EN CAS D'ALERTE CYCLONIQUE

<u>Abris Sûrs</u>	<u>Téléphone</u>	<u>Concierge</u>	<u>Téléphone du concierge</u>
Ecole Léon FEIX	0590 82.38.81	ETHER Francette VESPUCE Ghislaine	0690 37.67.73
Ecole Raymonde BAMBUCK	0590 89.61.83	GATOUX Monique TURLET Marie-France	0690 15.47.39 0690 63.56.40 0690 51.30.01
Ecole Raphaël CIPOLIN	0590 83.11.88	LOLLIA Gilbert SPENO M.Antoinette	0690 99.52.10 0690 40.74.08

REFERENT DE LA RESERVE CIVILE

MINATCHY	FREDDY	0690 307 526
NOUREL	BEATRICE	0690 560 155
TINVAL	JEAN—Luc	0690 758 586

I - LISTE DES ABRIS SÛRS EN CAS D'ALERTE CYCLONIQUE

ABRIS SÛRS	ADRESSES
ECOLE Raymonde BAMBUCK	Rue Léonie MELAS Ex : Chemin des Petites Abymes
ECOLE LEON FEIX	Assainissement Rue René Wachter
ECOLE RAPHAEL CIPOLIN	Rue du Chemin Neuf

Sur chaque abri sûr est apposée une plaque verte avec inscription

**VILLE DE POINTE A PITRE
ABRI EN CAS
DE CYCLONE**

II - LES IMMEUBLES INTERDITS EN CAS DE CYCLONE

PAVILLON DE LA VILLE (ancien presbytère place de la victoire)

HALL DU BICENTENAIRE (Bergevin)

COLLEGE DE KERMADEC (rue Dubouchage)

MUSEE SAINT JOHN-PERSE (rue de Nozières)

EGLISE DU SACRE CŒUR (rue René Wachter)

EGLISE DE MASSABIELLE (rue Paul Valentino)

LYCÉE CARNOT (rue Jean JAURES)

CATHEDRALE ST PIERRE ET ST PAUL

MEDIATHEQUE (RUE ACHILLE RENÉ BOIS NEUF)

Sur ces immeubles des plaques de couleurs rouge porteront l'inscription suivante :

**VILLE DE POINTE A PITRE
DANGEREUX
EN CAS DE CYCLONE
ACCES INTERDIT**

IX - Outillages

Lot type de matériel Orsec Cyclone

- 04 Masse de 6 kg avec manche
- 08 Tire-fond TU 16
- 08 Ancrage TU 16
- 08 Elingue de 4 M (3T)
- 08 Manilles
- 07 Pioches avec manche
- 07 Scies égoïnes denture droite
- 06 Barre à mine de 1,80 m
- 10 Marteaux avec arrache-clous de 250 g
- 03 Burins 263/300
- 02 Pincés coupante
- 10 kg de clous de 120/mm
- 08 Dégrippants
- 03 Palan complet
- 08 Scies acier (petites)
- 02 Coupe boulon
- 08 Coutelas n°24
- 1 rlx Corde 10 mm
- 08 corde de levage 3000kg
- 2 rlx Fil d'attache
- 2 rlx Fil tendeur
- 04 Tenailles
- 04 Pieds de biche
- 02 tronçonneuses
- 04 lampe baladeuse (220 volt)
- 02 pelles
- 02 haches
- 10 balais cantonnier rouge
- 05 balais gazon plastique

Service Espaces Verts/ élagage**Patrick BORDELAIS 0690 33 71 44**

Freddy CHAVILLE 0690 67 94 51

Reynold ALEXIN 0690 67 94 15

Luciano BOUCAUD

Service Logistique**Jean-Pierre MORESTA - 0690 30 75 39**

Félicien NICOLZA - Jean-Pierre OBERTAN

Service Risques et moyens

Audebert SIGISCAR 0690 30 75 04

Freddy MINATCHY 0690 30 75 26

Ecoles

Gérard SALUS 0690 30 75 66

Carole FAUTRA 0690 26 96 20

Magasin

ADELAIDE Suzette 0690 41 05 84

PESNOL Katia 0690 99 56 99

ALLO MAIRIE 0800 00 12 24**CENTRE DE REPLI ET D'HEBERGEMENT****SALLE George TARER****HALL PAUL CHONCHON**

Mariola DONINEAUX

Joëlle IBALOT– PAMEOLE

Jean-François ARNOLIN

Marie-Bernard DORINA

Tatiana GOB

Manuella BOECASSE

Ketty PLICOSTE

Anick SURPIN

Corine DIEPPOIS

Syndi DODE

Irène VINCENNES

Rita DESBONNES

Frédéric LEBRETON

Ingrid FORSTIN

**III - PRINCIPALES MESURES
PREPARATOIRES**

- Les élus responsables des centres d'accueil seront informés par courrier et courriel de leur affectation (un rappel sera fait par SMS),
- Le cas échéant, ils devront obligatoirement établir la liste des personnes accueillies en notant leur adresse et leur âge,
- Une trousse à pharmacie et deux lampes seront remises à chaque responsable de centre.
- Les Directeurs et Directrices des établissements scolaires seront informés de l'assignation de leur école comme abri sûr afin de donner des indications à leur concierge,
- A la sortie des écoles, il sera demandé aux Directeurs et Directrices des établissements scolaires sous couvert du Rectorat de mettre le matériel didactique de l'établissement en sécurité,
- Chaque service public ou assimilé (EDF, POSTE...) devra communiquer les coordonnées de ses responsables à contacter en cas d'alerte,
- La DGS tiendra une réunion avec les chefs de service de la mairie, après établissement du procès-verbal, afin de définir les mesures à prendre.

LES SERVICES TECHNIQUES DEVRONT :

- Vérifier l'état des bâtiments publics et des matériels (de secours, transports etc.),
- Établir la liste des responsables de l'ouverture des écoles sûres, en prévision d'un cyclone qui surviendrait pendant les vacances,
- Réclamer la liste et l'emplacement des camions grues et autres engins mis à disposition par le syndicat mixte des routes de Guadeloupe, (le maire pourrait réquisitionner par arrêté d'autres camions grue des garages de Pointe-à-Pitre et des entrepreneurs de travaux publics),
- Vérifier le bon fonctionnement des canalisations d'évacuation d'eaux pluviales et entretenir les fossés et conduites,
- Établir la liste des équipes de secours .
- Informer les concierges des bâtiments communaux de la nécessité de regagner leurs postes en cas d'alerte rouge.

Prévoir :

- Des feuilles de contreplaqué, vis et clou.
- Une provision de chaux et de désinfectants .
- Des rubans adhésifs pour protéger les vitres,
- Protéger le matériel et les archives de la commune (sous couvert des responsables de service).
- Des masques de protection respiratoire.
- De gel hydro alcoolique

LE SERVICE URBANISME DEVRA :

- Rappeler aux entreprises ayant un chantier en cours à Pointe-à-Pitre de veiller à appliquer les mesures de sécurité conforme à la réglementation relatives aux grues (ajout d'une clause complémentaire aux arrêtés municipaux précisant la dépose des grues en cas de phénomène)
- Contacter les propriétaires d'immeubles vétustes pour qu'ils consolident ou démolissent avant la période cyclonique.

Equipe 3. - Electricité.

Fred	CHOTKAN	06 90 30 74 87
PIERRE-MARIE	PLUMAIN	06 90 31 99 70
Ludovic	LEANDRE	
Franck	MAURANYAPIN	
Mickaël	BELLONE	

Equipe 4. - Espaces verts / Elagage

Patrick	BORDELAIS	06 90 33 71 44
Freddy	CHAVILLE	06 90 67 94 51
Reynold	ALEXIN	06 90 67 94 15

José	CELESTINE	
Patrice	PRIXAIN	
Rudy	GALANT	
Luciano	BOUCAUD	
Elie	DENISSE	
José	VALETUDIE	
Willy	MELON	
Robert	BRIDE	
Frédéric	POLION	

Equipe 5. - Logistique

Jean-Pierre	MORESTA	06 90 30 75 39
Robert	CAGNAC	06 90 37 28 71
Félicien	NICOLZA	
Jean-Pierre	OBERTAN	
Jean-Pierre	Violan	

Magasin

Suzette	ADELAIDE	06 90 41 05 84
Joël	THOMIAS	06 90 49 36 41
Philippe	URSULE	06 90 70 80 82

Ecoles

Gérard	SALUS	06 90 30 75 66
Carole	FAUTRA	06 90 26 98 20

Allo Mairie

Edmond	CILIRIE	06 90 30 75 48
Fortune	GEMISE	06 90 30 75 28
Claude	CARABIN	
Willy	DAGNOL	

VIII - EQUIPE DE SECOURS

Responsables

Sébastien	MANLIUS	06 90 30 74 79
Audebert	SIGISCAR	06 90 30 75 04
David	COURIOL	06 90 49 90 73
Freddy	MINATCHY	0690 30 75 26

Equipe 1. – Ordures ménagères – Déblaiement

Patrick	BORDELAIS	06 90 33 71 44
Laurent	APHAREL	06 90 47 23 71

Guy	Barbillon	06 90 30 75 19
Raymond	VERGEROLLE	
Alexis	BENJAMIN	
Jocelyn	SOMBE	
José	LOUIS	
José	POLION	
Eddy	GERERAL	
Janick	JERNIVAL	

Philippe	SOUMDOURAYEN	06 90 67 93 97
Tony	TRIPOLI	
Ketty	SOMBE	
Jean-Pierre	SELBONNE	

Equipe 2. Bâtiment - ROUTE

Rodrigue	ASTASIE	06 90 73 94 13
Gérard	GUIOLET	06 90 47 23 92

Erick	THIMODENT	
Harry	BONFILS	
Jocelyn	LAPORAL	
Eugène	PIREA	
Prosper	SCIPION	
Philippe	MARCIMIN	

- Mettre à jour le recensement des personnes âgées, hospitalisées à domicile, handicapées, dialysées, grabataires et celles atteintes de maladie chronique.
- Préparer suffisamment tôt un communiqué radio et une insertion dans un quotidien pour inviter les personnes âgées désireuses d'être assistées à se faire recenser au Centre Communal d'Action Sociale ; ce communiqué incitera leurs parents à les faire recenser.
- La liste des personnes répertoriées sera transmise à la Police municipale, à la Police nationale et au S.D.I.S., pour suite utile.
-
- Après le sinistre, répertorier de manière précise, l'identité des personnes sinistrées et les dommages subis par ces derniers (mise en place du volet social)
- Réclamer au Président de la Croix Rouge la liste des secouristes qualifiés et recyclés pouvant être mis à la disposition de la Ville. Ils pourront être affectés au poste de commandement de la mairie.

- Prévoir au stockage d'eau potable (les Services Techniques devront avoir accès aux locaux de stockage)

COMMUNICATION :

Toutes les actions de communication de la mairie seront relayées par le Cabinet du Maire

LA POLICE MUNICIPALE DEVRA :

- Vérifier le bon fonctionnement du matériel.
- Stockage

AUTRES DISPOSITIONS :

Un groupe technique composé d'élus, d'un sapeur pompier, de la police municipale, d'un responsable des services techniques, d'un électricien sera chargé d'effectuer une visite de contrôle des abris sûrs.

Dans les 48 heures qui précèdent le phénomène une demande sera faite auprès du Préfet ou du Commandement militaire pour la mise à disposition d'une cinquantaine de lits PICOT qui seront répartis dans les centres d'accueil en cas de nécessité selon la priorité départementale. *(Elaboration d'une convention par les Services Techniques)*

En cas de besoin, le SDIS mettra à disposition de la Collectivité, des canots en quantité nécessaire.

Le Maire pourra également réquisitionner des zodiacs et des canots à fond plat auprès d'entreprises, d'associations (marins-pêcheurs.....) ou de particuliers .

IMAGES DE L'OURAGAN IRMA



VII - AUTRES OBSERVATIONS

Contacts des différents partenaires pour informations :

- Hôtel de Ville : **0590 93 85 85**
- Commissariat Central : **0590 68 90 90 / 0590 68 92 30**
- Police municipale : **0590 23 91 61**
- Services techniques : **0590 93 85 60**
- Centre Communal d'Action Sociale : **0690 28 20 16**
- Bureau de Poste : **36 31**
- Electricité de France : **0590 25 46 00** (CENTRALE DE JARRY)
- Médias (radio - presse écrite) RCI : **0590 83 96 96**
- Guadeloupe la 1ère : **0590 60 96 96**
- Rectorat : **0590 47 81 00**
- CHU : **0590 89 10 10**
- Caisse Générale de Sécurité Sociale : **0590 90 50 00**
- Caisse d'Allocation Familiale: **0590 90 53 00** (LES ABYMES)
- Centre de secours du SDIS (PERRIN - LES ABYMES) : **0590 48 99 71**
- Sous-préfecture : **0590 82 68 68**
- Route de Guadeloupe : **0590 38 07 06 / contact@trafikera.fr**

- **les Directeurs, Chefs de Service et d'équipe réquisitionnés**
- devront se présenter au poste de commandement situé à l'Hôtel de Ville afin de recevoir les consignes pour l'organisation des secours et ce, dès l'alerte rouge.

VIGILANCE JAUNE

PHÉNOMÈNE DANS LES 48 HEURES À 72 HEURES

- Mesures préparatoires à prendre au sein de chaque service, les responsables rappellent les principes.
- Informer la population par voie de presse afin de prendre des mesures pour s'approvisionner en eau, produits alimentaires et couvertures. Le kit cyclonique.

PRE ALERTE (ORANGE)

Probabilité de passage à moins de 36 heures (24 à 36 heures)

- Préparation du P.C. Communal
- Préparation des centre d'hébergement (logistique, personnel)
- Information aux personnes isolées, aux femmes enceintes afin de les orienter vers le CHU et les établissements de santé à proximité (Polyclinique, Clinique les eaux claires...)
- Information aux marins pêcheurs, aux plaisanciers par voie de presse.
- Communication aux radios de la liste des abris sûrs.

ALERTE ROUGE (ROUGE)**DÉCLENCHÉE DE 6 HEURES À 8 HEURES AVANT LES VENTS FORTS**

- Ouverture des abris sûrs (Dans le respect des gestes barrières liés au COVID-19)
- Cessation des activités commerciales, et professionnelles.
- Fermeture des établissements scolaires.
- Annulation de tous les rassemblements et manifestations.
- Activation des cellules de crise et du PCC.
- Evacuation et mise à l'abri des personnes exposées.
- Evacuation des personnes grabataires ou à mobilité réduite.
- Effectuer les derniers déplacements (regagner votre domicile ou les abris sûrs).
- Mise en place définitive des personnels d'astreinte ou désignés pour les PCC, (mairie et police)
- L'activité économique étant arrêtée, les entreprises et les commerces doivent être impérativement protégés par leurs propriétaires ou exploitants.

ALERTE VIOLET**(PHASE DE CONFINEMENT : LORS DU PASSAGE DU PHÉNOMÈNE MISE À L'ABRI ET CIRCULATION INTERDITE)**

- Mise en place du dispositif de gestion de crise. Les centres opérationnels doivent être activés et les liaisons spéciales doivent fonctionner.
- SAMU, SDIS, POLICES, EDF, etc... doivent fonctionner en configuration de crise.

*** INTERDICTION DE SORTIR *****TRES IMPORTANT**

Les responsables de service devront se rendre au poste de commandement en Mairie avec le nécessaire de survie pour 24h (eau, nourritures, vêtements, couchages...).

Les responsables des centres d'accueil devront établir avec précision la liste des personnes hébergées (adresse, sexe, âge).

Les élus devant s'absenter sont priés d'informer le Maire adjoint délégué à la Sécurité

Monsieur Henri ANGELIQUE
0690 58 66 36

VI - LISTE DES CENTRES D'ACCUEIL REPARTITION DES ELUS ET DU PERSONNEL

CENTRES D'ACCUEIL	ELUS ET PERSONNEL	INFIRMIERS
CENTRE DE SECOURS ECOLE LEON FEIX ASSAINISSEMENT Rue René WACHTER 0590 82.38.81 Concierge Vespuce 0690.11.25.08 Ether Francette 0690. 37.67.73	SALOMON Marie Hélène 0690 67 42 86 DIAKOK-EDINVAL Corine 0690 61.77.89 François PELLECUIER 0690 83.48.56 Irène VINCENNES Sylva OSSEUX 2 policiers municipaux	Jimmy LOUIS 0690 47 23 42 2 Encadrant de ST Vincent de Paul DOCTEUR
ECOLE RAYMONDE BAMBUCK Rue Léonie MELAS 0590 82.08.75 0590 82.05.58 Concierge Gatoux Monique 0690.15.47.39 Turlet Marie-France 0690.51.30.01	BOUCAUD Cécile 0690 52 97 18 Badi FADDOUL 0690 45.50.00 Madly PAULIN-GARGAR 0690 80.91.87 Frédéric LEBRETON Corine DIEPPOIS Annick SURPIN 2 policiers municipaux	Danita LEBRERE 0690 50 08 47
ECOLE RAPHAËL CIPOLIN CHEMIN NEUF 0590 83.11.88 Concierge Lollia Gilbert 0690.99.52.10 Speno M. Antoinette. 0690.40.08	Rosette BONNETO 0690 74.89.89 Georges BREDENT 0690 55.57.66 Bruno FANFANT 0690 61.96.72 Rita DESBONNES Jean-François ARNOLIN Josélène TREBLA 2 policiers municipaux	Ingrid DOLOIR 0690 59 52 62

FIN D'ALERTE (GRIS)

- Evaluation des dommages aux personnes, aux infrastructures, aux réseaux (eau, électricité, téléphone) aux habitations et rendre compte immédiatement au C.O.D (Centre opérationnel départemental—sidpc@guadeloupe.pret.gouv.fr
 - Organisation de la distribution des aides et vivres par les responsables des centres d'accueil et le personnel du ccas.
 - Mise en place des moyens de prévention des actes de pillage et de vandalisme.
 - NE SORTIR QU'AU RETOUR
 - DE LA VIGILANCE VERTE
- PHASE DE SECOURS : MISE EN ŒUVRE DÈS QUE LES EFFETS LES PLUS DANGEREUX DU CYCLONE ONT CESSÉ APRÈS L'AUTORISATION PRÉFECTORALE.

SONT RETENUS
COMME
CENTRE DE REPLI ET D'HEBERGEMENT

Salle George TARER
(Rue Euvremont Gène)
0590 84.95.14

Hall Paul CHONCHON
(Rue Martin Luther King)
0590 93.85.38

IV - APRES L'ÉVÈNEMENT CYCLONIQUE

- Des agents de la police municipale et des coursiers établiront la liaison entre le poste de commandement de la mairie et les centres d'accueil.
- En cas de routes barrées, organiser des équipes de bénévoles pour rétablir la circulation dès la fin de l'alerte, sous la responsabilité des services techniques, des pompiers et de Routes de Guadeloupe. (sur les axes prioritaires)

IL serait souhaitable d'obtenir un dégagement rapide et immédiat des points stratégiques, notamment le Commissariat, l'Hôtel de Ville, la Police Municipale, le CHU, le centre du SDIS de Perrin - Abymes.

- Les locaux scolaires devront être remis en bon état.

Un courrier sera adressé par le Maire au Président du SYVADE pour prendre toutes dispositions afin d'assurer la réception et le traitement des ordures et déchets après tout passage de cyclone.

- La Police Municipale, chargée du recensement général des personnes hébergées communiquera la liste au Directeur de la Poste et à la Police nationale.
- Les responsables des centres d'accueil devront effectuer un listing relatif à l'état de santé de toutes les personnes recensées.

CELLULE SECRETARIAT

Nathanaëlle GEMISE
Rodrigue ASTASIE 0690 73 94 13
Marie-Celine VERIN

CELLULE LOGISTIQUE

Sébastien MANLIUS 0690 30 74 79
Audebert SIGIS- CAR
0690 30 75 04

CELLULE EVALUATION

Robert GAUTHIEROT 0690 34 01 64
Freddy MINATCHY 0690 30 75 26
Ruddy PLI-

CELLULE DE TRANSMISSION COSTE

Fred CHOTKAN 069 30 74 87
PIERRE-MARIE PLUMAIN 0690 31 99 70
David COURIOL 0690 49 90 73

CELLULE D'ACTION SOCIALE POPULATION

Marie-Hélène MACABI 0690 67 67 18
Jean-François ARNOLIN 0690 30 75 53
(Responsable COVID-19)

Poste de Commandement Communal

Relève

HÔTEL DE VILLE

0590 93 85 00

0590 93 85 85

Maire adjointe

Madame Tania GALVANI

0690 49 99 41

Cadre de vie et Sécurité

Madame Myriame LACROSSE

0690 54.68.60

Madame Marie— Hélène MACABI (ccas)

La Directrice des Ressources Humaines

Madame Laissa VIGNAL

0690 49 69 20

Le Directeur Adjoint de la Police

Monsieur Eddie ACCIPE

0690 30 75 63

Un représentant du SDIS

V - Poste de Commandement Communal

HÔTEL DE VILLE

0590 93 85 00

0590 93 85 85

Le Maire

Monsieur Harry DURIMEL

0690 35 41 09

4ème Adjoint en charge des affaires scolaires et sécurités

Monsieur Henri ANGELIQUE

0690 58 66 36

La Directrice Générale des Services

Madame Béatrice PASBEAU

0690 37.29.27

Le Directeur Général des Services Adjoint

Monsieur Skelly LEFFET

0690 30.74.67

Le Directeur de la Police

Monsieur Max CLERIL

0690 30 75 03

Un représentant du SDIS